



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2019

Date de la convocation : 13 novembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers qui ont pris part à la délibération : 25

Président de séance : Monsieur Pierre-Marie NOUSBAUM, Maire de la Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle.

Présents :

Pierre-Marie NOUSBAUM, Robert COMAT, Jean-Pierre DUNOGUÈS, Benoît ESTAYNOU, Martine ARHANCET, Emmanuel BEREAU, Marie-Jeanne BEREAU, Anne-Marie DAUGAREIL, Sandra LISSARDY, Maïté AROZTEGUI, Jean-Bernard DOLOSOR, Xavier BOHN, Elisabeth ROUSSEL, Céline DAVADAN, Bruno OLLIVON, Pierrette DOURISBOURE, Agnès MACHAT, Philippe FOURNIER, Dominique IDIART, Brigitte RYCKENBUSCH, Mirentxu EZCURRA, Pierrette PARENT-DOMERGUE, Guillaume BERGARA, Xabi CAMINO et Jean-François BEDEREDE.

Procurations :

Maïté LARRANAGA a donné pouvoir à Agnès MACHAT, Christian LE GAL a donné pouvoir à Marie-Jeanne BEREAU, Claire CAUDAL a donné pouvoir à Maïté AROZTEGUI.

Absents ou excusés :

Pascal DUPUY.

Secrétaire de séance :

Marie-Jeanne BEREAU.

Délibération n°1

Objet : Révision du PLU – avis sur le projet

Rapporteur : M. le Maire

Par délibération en date du 7 février 2015, le Conseil municipal a engagé une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune et a fixé les modalités de concertation mises en œuvre à l'occasion de cette révision.

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence « document d'urbanisme » a été transférée à la Communauté d'Agglomération Pays basque et la Commune a délibéré en date du 25 mars 2017 pour donner son accord à ce que ladite Communauté achève la procédure.

Dans ce cadre, un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables s'est tenu le 1^{er} décembre 2018 au sein du Conseil municipal de Saint-Pée-sur-Nivelle, puis, le 02 février 2019, en Conseil Communautaire.

La Communauté d'Agglomération Pays basque s'apprête à arrêter le projet de PLU et à tirer le bilan de la concertation. Elle souhaite un avis du Conseil municipal sur le projet de PLU.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de donner un avis favorable au projet de PLU de Saint-Pée-sur-Nivelle tel qu'il a été établi par la Communauté d'Agglomération Pays basque.

Herriko kontseiluari proposatua zaio :

- **Euskal Hirigune elkargoak egin duen Senpereko THP proiektuari aldeko iritzi bat ematea.**

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu,

le Conseil municipal décide :

- de donner un avis favorable au projet de PLU de Saint-Pée-sur-Nivelle tel qu'il a été établi par la Communauté d'Agglomération Pays basque.

Deliberatu ondoren, Herriko kontseiluak erabakitzen du :

- **Euskal Hirigune elkargoak egin duen Senpereko THP proiektuari aldeko iritzi bat ematea.**

Pierrette Dourisboure et Jean-Bernard Dolosor quittent la salle pendant le vote.

Guillaume Bergara ne prend pas part au vote.

Dominique Idiart, Pierrette Parent-Domergue, Mirentxu Ezcurra, Brigitte Ryckenbusch et Xabi Camino votent contre.

Sandra Lissardy, Emmanuel Bereau et Jean-François Bederede s'abstiennent.

**Pierrette Dourisboure eta Jean-Bernard Dolosor gelatik ateratzen dira bozka denboran.
Guillaume Bergarak ez du bozkari parte hartzen.
Dominique Idiart, Pierrette Parent-Domergue, Mirentxu Ezcurra, Brigitte Ryckenbusch eta
Xabi Caminok kontra bozkatzeko dute.
Sandra Lissardy, Emmanuel Bereau eta Jean-François Bederekek ez dute bozkatzeko.**

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et sera notifiée à la Communauté d'Agglomération Pays Basque.